

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°14 du 9 avril 2010

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

abrogeant divers arrêtés portant institution de régies de recettes relevant de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale du ministère de la défense.

Du 26 janvier 2010

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ abrogeant divers arrêtés portant institution de régies de recettes relevant de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale du ministère de la défense.

Du 26 janvier 2010

NOR D E F F 1 0 0 2 8 5 6 A

Textes abrogés :

Arrêté du 24 septembre 2003 (JO du 9 octobre, p. 17234 ; BOC, 2003, p. 6868. ; BOEM 410.12.2.3).

Arrêté du 24 septembre 2003 (JO du 9 octobre, p. 17235 ; BOC, 2003, p. 6867. ; BOEM 410.12.2.3).

Arrêté du 18 septembre 2006 (n.i. BO ; JO n° 227 du 30 septembre 2006, texte n° 8 ; JO/314/2006 (prend effet à compter du 2 novembre 2006). ; BOEM 410.6.1).

Arrêté du 3 mars 2008 (JO n° 58 du 8 mars 2008, texte n° 26 ; signalé au BOC 15/2008. ; BOEM 410.6.1).

Référence de publication : JO n° 49 du 27 février 2010, texte n° 36 ; signalé au BOC 14/2010.

Par arrêté du ministre de la défense en date du 26 janvier 2010 et à compter du 1^{er} février 2010, sont abrogés :

- l'arrêté du 24 septembre 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès du centre d'exposition du mémorial du mont Faron, à Toulon (Var), rattachée à la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre de Marseille (Bouches-du-Rhône) relevant de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale ;

- l'arrêté du 24 septembre 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès du centre d'exposition du mémorial des guerres en Indochine, à Fréjus (Var), rattachée à la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre de Marseille (Bouches-du-Rhône) relevant de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale ;

- l'arrêté du 18 septembre 2006 portant institution d'une régie de recettes auprès du mémorial du Mont- Valérien, à Suresnes (Hauts-de-Seine), rattachée au service déconcentré chargé des anciens combattants et victimes de guerre de Paris relevant de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale ;

- l'arrêté du 3 mars 2008 portant institution d'une régie de recettes auprès du centre européen du résistant déporté et de l'ancien camp de déportation de Natzweiler-Struthof, à Natzwiller (Bas-Rhin), rattachée au service déconcentré chargé des anciens combattants et victimes de guerre de Metz (Moselle) relevant de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale.